

UNIVERSITÉ

« #Ma curiosité Staps ! », une licence en vidéo

Trois étudiants de la filière Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) de Mulhouse expliquent dans une vidéo que leur licence est loin de n'être que du sport. Ils participent au concours national « Je filme ma formation ».

Chloé Wisson, Anaëlle Basset et Sandro Olivieri ont eu peu de temps pour réaliser leur film de trois minutes, « #Ma curiosité Staps ! » qui est en lice pour le concours « Je filme ma formation ».

Trois petites semaines, fin janvier, début février, pour construire un scénario, qui soit dynamique (et sportif) et qui explique clairement en quoi consiste leur formation : du sport et des sciences. Chloé Wisson endosse la casquette d'une youtubeuse qui fait semblant de ne rien y connaître et de venir du domaine littéraire alors qu'elle a fait un bac S. Elle questionne le responsable de la licence Staps, Arnaud Ponche. Ses deux camarades alternent entre examens théoriques et entraînements sportifs sur le tatami, sur le ring, dans la salle de danse ou de



Chloé Wisson, Anaëlle Basset et Maxime Bricot, au centre sportif régional Alsace où s'est déroulée une partie du tournage. Photo DNA/K.D.

gym... « L'un joue l'intello, l'autre la bonne en sport ». On assiste aux enchaînements au sol avec Anaëlle Basset, gymnaste depuis quatorze ans.

« C'est un bonus »

Différents prix seront attribués aux lauréats du concours

le 1^{er} juin, mais tout un chacun peut participer et voter pour leur faire remporter le prix de la Com'. Il suffit de regarder la vidéo et de donner son avis. Les trois étudiants ont répondu à la proposition de Maxime Bricot, concepteur audiovisuel et multimédia de l'université de Haute-Alsace (UHA).

Il y a deux ans, lorsqu'il était encore étudiant à Nancy, il a remporté le prix de ce concours dans la catégorie Entrepreneur, trophée or. Pour les étudiants de Staps, avoir un soutien de quelqu'un qui vient du domaine de l'audiovisuel, « c'est un bonus », même s'ils s'intéressent déjà à la vi-

déo. Caméra, micros, éclairage, script... ils ont participé à l'aventure.

Les étudiants sont en deuxième année de la licence Staps qui a ouvert ses portes à Mulhouse en 2019 (lire notre édition du 1^{er} février 2020), ils font donc partie de la première promotion. Ils suivent depuis cette année le parcours APA-S (Activités physiques adaptées et santé) et se spécialisent tous les trois en danse. « Notre formation n'est pas encore très connue ; pour les gens, Staps cela se passe uniquement à Strasbourg. »

Enseignant spécialisé

Cette vidéo, c'est aussi l'occasion de démontrer quelques idées reçues. La formation mène à d'autres métiers que celui de professeur de sport en collège et en lycée. On devient par exemple enseignant spécialisé et on travaille auprès de personnes âgées, handicapées ou en insertion. Il faut être bon aussi dans les autres matières : sciences humaines et sociales et science de la vie et de la santé (anatomie, biomécanique, neurologie).

Le sport compte pour un tiers des enseignements.

« Pour chaque discipline, seulement six séances de deux heures », précise Anaëlle Basset, qui vient de Bretagne et qui songe à tous les lycéens qui doivent se contenter de portes ouvertes virtuelles depuis plus d'un an. Pour Chloé Wisson, « c'est bien d'entendre des étudiants parler eux-mêmes de leur formation ».

Karine DAUTEL

VOTER La vidéo « Ma curiosité Staps ! » est accessible à tous sur le site : <https://www.parcoursmetiers.tv/video/11098-ma-curiosite-staps>. Les votes sont ouverts jusqu'à la veille de la remise des prix, le 30 mai.

PLUS WEB Voir aussi notre vidéo sur www.lalsace.fr et www.dna.fr

NOTER Une autre formation de l'université de Haute-Alsace participe au concours « Je filme ma formation », l'ENSCMu (l'École nationale supérieure de chimie de Mulhouse) avec sa vidéo « La chimie et ses étudiants » (voir notre édition du 11 avril 2021). On peut voir la vidéo et voter sur <https://www.parcoursmetiers.tv/video/11169-la-chimie-et-ses-etudiants>.

FAITS DIVERS

Des motards haut-rhinois dans le cortège belfortain

Un défilé de moteurs et de klaxons sur les routes du Sundgau : ce samedi 24 avril en fin de matinée, une cinquantaine de motards s'étaient retrouvés sur le parking du supermarché Leclerc d'Altkirch, avant de partir rejoindre d'autres bikers en direction du Pont d'Aspach, puis de rejoindre la manifestation monstre qui a ensuite eu lieu dans les rues de Belfort. Plusieurs milliers de motards ont fait vrombir les moteurs pour protester contre la mise en place d'un contrôle technique qui deviendrait obligatoire pour les motos dès 2022.

Mulhouse : colis suspect au service des urgences

Le service des urgences au centre hospitalier Emile-Muller de Mulhouse (GHRMSA) a été brièvement évacué ce samedi matin à la suite de la découverte d'un sac déposé à l'extérieur du bâtiment au niveau du fumoir. Il était 9 h 05, lorsque l'alerte a été donnée et que les procédures de mises en sécurité ont été déclenchées. Les patients en attente et les personnels hospitaliers ont été mis à distance et un périmètre de sécurité mis en place autour du sac. Ce sont les démineurs de Colmar qui sont intervenus rapidement. Le sac ne contenait aucun explosif mais juste des effets personnels sans doute oubliés par mégarde. Le dispositif a été levé vers 11 h.

Kingersheim : feux de voitures

Les pompiers sont intervenus ce samedi vers 3 h 30 pour un feu de voiture, rue du Béarn à Kingersheim. Le feu s'est propagé à deux autres véhicules.

Wittenheim : feu de pneus et pompiers pris à partie

À la même heure, c'est un feu de pneus qui a mobilisé les pompiers rue de la Forêt à Wittenheim. Les pompiers ont été pris à partie par des jeunes du quartier.

MINI-ENTREPRISE

Du sport en boîte



Les créatrices de la Sportibox, de gauche à droite, Valentine Vedrenne, Meryem Yilmaz, Meroua Mami, Ludivine Simonklein et Clara Schubnel. Photo DNA/JO.K.

Dans le cadre de leur projet d'étude, en partenariat avec l'association EPA, Entreprendre pour apprendre, cinq étudiantes au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) de Mulhouse, mettent sur le marché la Sportibox, une boîte à malice spécial sportifs.

En troisième année de licence Gestions des organisations au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) de Mulhouse, Valentine Vedrenne, Meryem Yilmaz, Meroua Mami, Ludivine Simonklein et Clara Schubnel apprennent à monter leur propre entreprise, avec l'organisme Entreprendre pour apprendre, qui a pour mission d'interconnecter l'école et l'entreprise.

Ludivine Simonklein a l'idée de créer la Sportibox. « C'est une grande pratiquante sportive alors, elle nous a entraînées sur cette voie, et le principe des box

fonctionne très bien actuellement », souligne sa collègue Clara Schubnel.

Un programme d'entraînement

Le principe est simple : il n'y a plus d'excuse à ne pas pratiquer d'activité physique, la box réunit des accessoires qui permettent de mettre en place plusieurs exercices et un programme d'entraînement qui les détaille. La boîte est en plastique et peut être réutilisée. Elle contient, selon la version, une kettlebell (un poids en forme de cloche) de 4 ou 6 kg, une corde à sauter, cinq bandes élastiques avec des niveaux de résistance différents, et deux dés, l'un classique avec des chiffres et l'autre énonçant les exercices à pratiquer. Le programme a été élaboré avec une coach sportive.

Les dés ajoutent un côté ludique à la pratique : lorsqu'on les jette, l'un définit l'exercice à effectuer, l'autre le nombre de fois. Les différents accessoires et les

exercices permettent de travailler aussi bien la souplesse que le cardio ou la musculation. Sportibox est en vente depuis la mi-mars sur Facebook et Instagram, en attendant prochainement la mise en ligne d'un site internet. Elle est vendue 49,99 € avec la kettlebell de 4 kg et 54,99 € avec celle de 6 kg, somme à laquelle il faut rajouter les frais de port pour une livraison en dehors du département du Haut-Rhin.

Les cinq jeunes femmes participeront en juin à un championnat régional des mini-entreprises, organisé par l'EPA pour tout le Grand Est. Pour cela, elles devront produire une vidéo ludique présentant leur produit et un rapport examiné par un jury, qui posera ensuite ses questions par visio-conférence. Les vainqueurs pourront participer à l'épreuve nationale.

JO.K.

SURFER <https://m.facebook.com/Sportibox> ; <https://www.instagram.com/sportibox>

POLITIQUE

EnMarche68-Mulhouse : le bureau est constitué

Le bureau du comité EnMarche68-Mulhouse, composé de neuf membres représentatifs du mouvement, et également ouvert à la société civile, vient de se créer au travers d'un vote validé par ses adhérents. Cette équipe respectant la parité homme/femme assistera les deux animateurs élus, Mireille Debève et Jean-Claude Mandry, dans la conduite du comité et entend insuffler une nouvelle dynamique à la République En Marche à Mulhouse et dans ses environs.

Une visioconférence Zoom ce dimanche

À l'occasion de ce démarrage, un événement public est prévu ce dimanche 25 avril à 19 h, sous forme d'une visioconférence Zoom. Il portera sur un accueil destiné à ses nouveaux membres, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées qui souhaiteraient rejoindre le groupe. Cet évène-

ment sera consacré à la présentation du comité et de ses actions passées et futures, ainsi que de La République en Marche sur un plan plus global.

La liste des membres élus du bureau de LaREM68 : Véronique Andreani, accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH) ; Jean Frédéric Baechler, chef d'entreprise ; David Dolui, juriste ; Denise Herth, commerçante ; Hugo Palczewski, agent immobilier ; Léa Palczewski, étudiante en licence LEA (langues étrangères appliquées) ; Valérie Puech, greffière au tribunal judiciaire ; Marc Querol, retraité ; Bernard Stoessel, médecin généraliste, 1^{er} vice-président du conseil régional d'Alsace de 2004 à 2009.

SERENSEIGNER Auprès de Mireille Debève, par tél. au 06.33.08.51.29 ou par mail : EnMarche68-Mulhouse@orange.fr

DITES-LE

À FORCE D'INSISTER... - Un habitant de Bantzenheim a eu le plus grand mal à se faire rembourser par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Il déplore aussi le suivi que l'organisme a réservé à sa demande. « Après un premier envoi d'une feuille de soins à la CPAM de Mulhouse et un mois d'attente, on me répond qu'elle n'a pas été reçue et qu'il faut la renvoyer à Colmar. [...] Un mois d'attente plus tard, on me répond qu'il faut renvoyer le tout. [...] Un mois et demi après - et ceci après un nouveau mail de relance - on me répond froidement qu'il faut (encore) renvoyer tous les documents ! Ce que je fais, mais par lettre recommandée avec accusé de réception et une petite note d'accompagnement salée adressée à la direction. Le lendemain, et ceci au bout de plus de cinq mois, j'ai enfin eu mon remboursement. Mais pas de réaction à mon courrier... »